



L'ACTUALITE MUNICIPALE



CEREMONIE DE LA FNACA

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, les représentants de la FNACA du Plateau d'Hauteville sont venus déposer une gerbe au monument aux morts d'Aranc en hommage à leur camarade, Raymond DUROCHAT, mort au combat.

← Dépôt de gerbe par Marcel FERRARI, ancien combattant d'Algérie.

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL

Approbation du compte administratif 2021 :

Le compte administratif faisant apparaître un excédent de clôture de 11 386,70 € a été adopté à l'unanimité des membres du Conseil ainsi que le compte de gestion d'un même montant établi par la trésorerie d'Oyonnax.

Fiscalité : vote des taux d'imposition 2022 :

Les taux des années précédentes ont été reconduits, à savoir :

Taxe foncière non bâti : 55 %

Taxe foncière bâti : 34,97 %

Il est à noter que la commune, malgré la baisse des dotations, n'a pas augmenté sa fiscalité propre depuis une dizaine d'années.

Pour rappel : Dotation de l'Etat en 2013 = 55 000 € et en 2021 = 25 000 €.

Approbation du budget primitif 2022 :

Le budget présenté aux membres du Conseil Municipal a été élaboré par les membres de la commission finances.

Sa présentation est différente des années précédentes puisque la commune passe de la nomenclature M14 à la nomenclature M57 qui sera obligatoire à compter de 2024.

Décomposition du budget :

DEPENSES

Charges à caractère général : 155 K €

(achat de fourniture, entretien, contrats)

Charges de personnel : 120 K €

(salaires, indemnités, cotisations sociales)

SIVU et SIEA : 75 K €

350 K €

RECETTES

Dotations et subventions : 140 K €

Impôts directs locaux : 150 K €

Locations : 35 K €

Vente de chaleur : 10 K €

Vente de bois : 15 K €

350 K €

Après examen, ce budget est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil.

Compte rendu de la réunion du SIVU :

Les membres du SIVU ont été particulièrement attentifs à l'évolution des effectifs pour les années à venir.

Actuellement les effectifs sont de **49 élèves**, prévision pour la rentrée 2022 : **41 élèves**.

Ces effectifs devraient diminuer dans les prochaines années, d'où l'intérêt de créer un nouveau lotissement dans le but d'attirer de jeunes couples.

Le budget du SIVU s'élève à 112 800 €, participation de la commune d'Aranc : 51 860 €.

Il est prévu le renouvellement de 2 ordinateurs pour la classe d'Aranc.

Information concernant la construction d'une nouvelle gendarmerie à Hauteville :

Comme nous vous l'avions relaté lors des précédents flash, la construction de la nouvelle gendarmerie d'Hauteville devait être portée par un SIVU regroupant les 15 communes du Plateau d'Hauteville, du Valromey et de la Combe du Val qui dépendent de la brigade d'Hauteville. Lors de la réunion du 21 mars, le Sous Préfet de Belley nous informe que pour bénéficier du FCTVA (récupération de la TVA) d'environ 1 million d'euros, le projet doit être porté dans son intégralité par 1 seule collectivité. Pour rappel, la commune Plateau d'Hauteville se chargeait de la démolition d'une friche hospitalière (Bellecombe) et le SIVU se chargeait de la construction de la gendarmerie. Après étude des services juridiques de l'Etat, ce schéma n'est plus possible.

Le SIVU sera dissout par son comité syndical. Et sa dissolution sera confirmée par une délibération prise dans chaque commune.

Société de chasse : partage des terrains communaux

Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de se prononcer sur le partage des terrains communaux suite à la création d'une nouvelle société de chasse par des habitants de la commune exclus de la société de chasse actuelle. Après échanges et discussions, que vous trouverez dans le Procès Verbal qui sera adopté lors du prochain conseil et qui figurera sur le site internet de la commune, les membres du Conseil se prononcent par 6 voix POUR, 2 ABSTENTIONS et 2 CONTRE. Nathalie Varignier n'ayant pas pris part au vote.

Réunion publique du 25 mars 2022 :

La cérémonie des Vœux n'ayant pas eu lieu 2 années de suite (2021-2022) à cause de la crise sanitaire, il nous a semblé important de faire une réunion d'information aux habitants de la commune sur les activités municipales durant ces 2 années de mandat. Nous tenons à remercier chaleureusement les personnes qui se sont déplacées et notamment certains nouveaux arrivants.

CCAS



Le lundi 4 avril après midi, les aînés de plus de 75 ans ont été invités par les membres du CCAS pour un après midi « crêpes ». Les membres du CCAS ont permis aux participants d'interpréter plusieurs chansons choisies par Sophie Dumas.

CULTURE



Le premier spectacle « **des saisons d'Aranc** », « Philibert l'explorateur », s'est déroulé à la salle polyvalente devant un public attentif.

ENVIRONNEMENT

Rappel : journée mondiale des zones humides le 2 février.

C'est une vingtaine de personnes qui s'est retrouvée samedi 19 février pour une visite-découverte du Marais de Jarine. Elle était guidée par **Nicolas VOISIN**, chargé de projet au SR3A – Syndicat Rivière Ain Aval Affluents. Il a rappelé les conditions de la réhabilitation du marais et du tracé initial de la Jarine. De nombreuses explications ont jalonné le parcours, tant sur la faune, la flore, la composition du sol, les impacts de l'homme et les réaménagements. Le marais a évolué au fil de l'histoire, depuis sa formation géologique à nos jours, laissant entrevoir dans son sol toutes les strates de cette évolution. Les hommes ont utilisé ces terrains pour répondre à leurs besoins de subsistance. Dans une période plus récente les diverses politiques de gestion des territoires et des ressources l'ont également impacté. Il représente une zone humide qui prend aujourd'hui toute son importance dans la préservation des ressources en eau de bonne qualité pour la population. Une biodiversité remarquable est installée avec presque 500 espèces différentes aussi bien la faune que la flore. **Un marais à redécouvrir.**



SYNDICAT DES EAUX DU BOREY

Suite aux problèmes rencontrés cet hiver concernant les casses sur le réseau d'eau pluviale, privant d'eau durant plusieurs jours les habitants des hameaux de Rougemont et Salagnat, nous avons demandé à la société Aqualter de nous proposer des solutions afin d'éviter à l'avenir ce genre de désagréments.

Des travaux vont être engagés :

- 1) Pose de 45 balises avec chapeaux d'environ 1 mètre de haut, afin de repérer plus facilement, notamment en temps de neige, les réseaux.
- 2) Pose de 13 vannes et 13 points d'écoute pour mieux repérer les fuites.
- 3) Pose d'un surpresseur dans le hameau de Rougemont pour que les habitants ne manquent pas d'eau lorsque le réservoir de tête de Rougemont se vide.

Le coût de ces travaux est estimé à 50 000 € environ. Ils sont prévus d'ici la fin de l'année.

VIE DE LA COMMUNE

CEREMONIE DU 8 MAI

Un dépôt de gerbe aura lieu le dimanche 8 mai :
10h30 : Stèle des Maquis
10h45 : Monument aux morts de Résinand
11h00 : Monument aux morts d'Aranc

ETAT CIVIL

Décès :

Mme BONNOT Elise Marie (épouse de Bernard Bonnot, de Rougemont), décédée le 21 mars 2022 à l'hôpital de Bourg en Bresse, suite à une longue maladie.

AGENDA

10 Mai : Conseil municipal, 20h30, salle du conseil.

14 Mai : Marché aux fleurs, **Sou des Ecoles**.

NUMERO DE PERMANENCE
Maire et adjoints
07.87.89.41.61